



Ouagadougou, le

19 JAN 2017

N°2017-1004/MJFIP/SG/DGIPE

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE, DE LA FORMATION ET  
DE L'INSERTION PROFESSIONNELLES

**COMMUNIQUE**

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Insertion Socioprofessionnelle des Jeunes (PISJ), il est prévu le recrutement de **100 jeunes et femmes** dont **07** pour la province du Kadiogo, **07** pour la province du Houet et **86** dans les **43** autres provinces en raison de **02** par province, en vue de les former à la conduite d'engins destinés aux mines et aux travaux des BTP.

**Les personnes intéressées doivent remplir les conditions suivantes :**

- être de nationalité Burkinabè ;
- avoir un âge compris entre 21 et 35 ans ;
- être titulaire d'un permis de conduire, catégorie C ;
- avoir une expérience d'au moins six (06) mois dans la conduite ;
- avoir au moins le Certificat d'Etudes Primaires (CEP) ;
- avoir un tuteur à Ouagadougou ou attester d'une prise en charge des loyers sur la période de la formation (6 mois) ;
- être de bonne moralité.

La composition des dossiers est disponible auprès des directions régionales et provinciales de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles.

Les dépôts des dossiers de candidature se feront tous les jours ouvrables du **30 janvier au 31 janvier 2017 de 8h à 15H00** au sein des directions régionales et provinciales de la Jeunesse, de la Formation et de l'Insertion Professionnelles.

Pour tout autre renseignement, veuillez prendre attache avec lesdites directions ou appeler au **67 38 30 55**. Vous pouvez également consulter la page Facebook du programme : <https://web.facebook.com/programme.pisj>

Pour le Ministre et par délégation,  
le Secrétaire Général



**Brice Noël YOGO**

*Chevalier de l'Ordre National*